AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 28

12 août 1974

GRANDES CULTURES

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Les dernières pluies ont été favorables à l'extension du Mildiou de la pomme de terre. Aussi, nous rappelons aux producteurs la nécessité de défaner les parcelles de variétés arrivant à maturité (voir note du 1er août 1974).

Sur les cultures d'altitude (département des Vosges), renouveler le traitement fongicide, dès réception de la présente note.

CULTURES MARAICHERES

- POIREAU -

TEIGNE (ver du poireau)

Les captures de papillons en pièges sexuels restent très importantes. Le traitement insecticide recommandé dans notre bulletin n° 26 sera insuffisant pour assurer la protection des cultures de poireaux sur toute la période d'activité de cette troisième génération de Teigne, en raison de la rémanence du produit utilisé, et dans certains cas, du lessivage par les dernières pluies.

En conséquence, il est conseillé de renouveler le traitement avant le 15 août.

- CELERI -

SEPTORIOSE

De nouvelles taches de septoriose sont observées sur cultures de référence non protégées.

Le retour d'un temps perturbé implique la nécessité de renouveler la protection de cette culture.

PETITS FRUITS

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX (Didymella applanata)

Dès à présent, il est vivement recommandé de procéder au nettoyage des framboisiers. Couper toutes les tiges fructifères de l'année et ne conserver que le nombre nécessaire de tiges pour la récolte de l'an prochain. Lors de ce choix, éliminer les tiges les plus atteintes de Didymella (tache rouge violacée au niveau des yeux).

On fera suivre ces travaux par une pulvérisation soignée des rangées avec un produit à base de cuivre ou d'un organo-cuprique.

348

.../...

COLZA D'HIVER

- DESHERBAGE -

Les semis de colza d'hiver ne devant pas tarder à débuter, veuillez trouver ci-dessous la liste des différents herbicides utilisables sur la culture :

HERBICIDES DE PRE-SEMIS

DIALLATE (Avadex) : utilisable à la dose de 1,4 kg m. a./ha, il détruit essentiellement les graminées ; faire suivre l'application d'un hersage.

NAPROPAMIDE (Devrinol) : homologué à la dose de 1,25 kg m. a./ha, le produit est efficace sur agrostis, pâturin et vulpin, ainsi que sur certaines dicotylédones dont capselle , gaillet gratteron, matricaire , mercuriale , mouron des oiseaux, véronique ; incorporer le produit dans un délai de quelques jours après son application.

NITRALIN (Planavin) : les agrostis, pâturin, coquelicot, mouron des oiseaux, ray-grass, véronique et vulpin sont détruits à la dose de 750 g m. a./ha sur sol léger, et à la dose de 1,2 kg m. a./ha sur sol argileux. Incorporation dans les 24 à 48 heures après l'application.

TRIFLURALINE (Tréflan E C) : à 1,2 kg m. a./ha, cette matière active a une bonne action sur agrostis, chénopode, coquelicot, pâturin, ray-grass, mouron des oiseaux, véronique et vulpin. Prendre soin d'incorporer le produit rapidement après son application.

HERBICIDES DE POST-LEVEE

BENZOYL-PROP-ETHYL (Suffix 20) : utilisable en début de montaison sur végétation bien repartie, il est actif à 1 kg m. a./ha sur folle-avoine seulement et présente une bonne sélectivité à l'égard du colza.

CARBETAMIDE (Léguramé P. M.) : employé à 2 kg m. a./ha au repos végétatif du colza, il détruit les graminées annuelles : sa pulvérisation est possible sur sols gelés.

DALAPON (Dowpon, Alatex) : utilisable jusqu'à 2,5 kg m. a./ha en post-levée du colza à partir du stade 2 feuilles et jusqu'au stade rosette, il détruit la plupart des graminées annuelles, quel que soit leur stade.

PROPYZAMIDE + DIURON (Kerb ultra) : réaliser le traitement lorsque le colza atteint 4 feuilles vraies, à raison de 0,5 + 0,16 kg m. a./ha. Détruit la plupart des graminées et un certain nombre de dicotylédones adventices.

PROPYZAMIDE (Kerb 50) : utilisable à 750 g m. a./ha lorsque le colza atteint 2 - 3 feuilles et jusqu'à la reprise de végétation, le produit a une action sur la plupart des graminées.

T. C. A. (Trinax, Basotox, Graminex) : homologué à 10 kg m. a./ha en pré-levée et 8 kg m. a./ha en post-levée, il est essentiellement actif sur vulpins ayant 1 à 3 feuilles.

- DESINFECTION DES SEMENCES -

De façon à protéger les semis de colza contre les attaques de champignon (Alternaria, Phoma) provoquant des fontes de semis, il est conseillé d'effectuer un traitement de semences à base de :

.../...

LES TETRANIQUES DES ARBRES FRUITIERS ET ORNEMENTAUX

Bien que minuscules, mais pour la plupart visible à la loupe, les acariens sont susceptibles d'occasionner des dégâts notables sur de nombreuses essences ligneuses et herbacées, qu'elles soient fruitières ou ornementales, de serre ou de plein-air. Il ne sera question dans cette note que des tétranyques qui constituent le groupe le plus dangereux.

Improprement appelées "araignées rouges" ou "araignées jaunes", les tétranyques se distinguent essentiellement des insectes par :

- l'absence d'ailes et d'antennes
- la fusion de la tête et du thorax
- la présence à l'état adulte de 4 paires de pattes (alors que les insectes n'ont que 3 paires de pattes)
- des pièces buccales formées de "chélicères" ou "pinces mandibulaires".

BIOLOGIE SUCCINCTE DE CES ACARIENS ET DEGATS OCCASIONNES

Les oeufs, pour la plupart sphériques ou ovoïdes, présents à la face inférieure des feuilles, soit en été (oeufs d'été), soit en hiver (oeufs d'hiver) - ponctuations jaunes, rouges ou brunes, visibles à la loupe - donnent naissance à de petites larves munies de 3 paires de pattes ; peu de temps après, à la suite de mues successives, le stade adulte est atteint.

Si les adultes se reproduisent de façon ovipare, il peut arriver aussi qu'ils se multiplient par parthénogénèse, c'est-à-dire sans fécondation.

Le taux de fécondité extrêmement élevé des acariens, ainsi que leur possibilité de se multiplier par parthénogénèse, leur donnent un pouvoir de prolifération fantastique. Les larves et les adultes se nourrissent par piqûres du suc contenu dans les cellules végétales ; sous l'effet de ces innombrables "ponctions", les feuilles jaunissent ou prennent une teinte bronzée ou plombée, puis tombent, entraînant alors un retard de croissance des sujets atteints.

Les conditions climatiques favorables à la pullulation des tétranyques sont :

- une température assez élevée (égale ou supérieure à 23° C)
- une humidité relative inférieure à 50 %

En année humide et fraîche, les pullulations de ces ravageurs sont retardées.

L'hivernation se fait au stade oeuf ou adulte suivant l'espèce. Par exemple, Tetranychus urticae recherche à partir de la fin de l'été un abri pour passer l'hiver sous forme adulte, tandis que l'acarien des conifères, Paratetranychus unungis, ou l'araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi) hivernent à l'état d'oeufs rouges. Dans l'un comme dans l'autre cas, les traitements de lutte conseillés sont cependant identiques.

TRAITEMENTS

Depuis plusieurs années, des pullulations anormalement élevées d'acariens sont constatées, ayant pour origine :

- le pouvoir de multiplication élevé de l'espèce,
- la facilité de dispersion du ravageur,
- les nombreuses générations successives annuelles liées à des conditions climatiques : chaleur et humidité, favorisant la pullulation (climat de serre propre aux acariens),
- l'accroissement des surfaces des pépinières créant des micro-milieux favorables au ravageur,
- les fumures trop azotées qui prédisposent à l'attaque de Tetranychus sp. et autres acariens,
- certaines interventions chimiques contre les insectes sans action ou insuffisamment efficaces vis-à-vis des tétranyques (les esters phosphoriques tout particulièrement) et détruisant les prédateurs des acariens.

Tenant compte de ces remarques, il est conseillé de traiter avec des produits ne favorisant pas le développement des populations et peu nuisibles aux prédateurs.

A cet effet, utiliser des produits acaricides spécifiques, dès le printemps (destruction des oeufs d'hiver) et en été (destruction des oeufs et larves d'été), après s'être assuré qu'ils ne sont pas phytotoxiques pour les essences à protéger.

De toute façon, il est recommandé d'intervenir avant que la population à éliminer ne soit trop élevée, donc dès l'apparition des premières pontes et larves.

Par ailleurs, prendre soin d'alterner les produits afin d'éviter de créer des souches résistant à certaines matières actives (par exemple, à un ester phosphorique pourrait succéder un composé halogéné : pour bien faire, se référer à la liste des produits homologués en votre possession).

J. GENNATAS

Ingénieur d'Agronomie

TRAITEMENTS

Depuis plusieurs années, des pullulations anormalement élevées d'acariens sont constatées, ayant pour origine :

- le pouvoir de multiplication élevé de l'espèce,
- la facilité de dispersion du ravageur,
- les nombreuses générations successives annuelles liées à des conditions climatiques : chaleur et humidité, favorisant la pullulation (climat de serre propre aux acariens),
- l'accroissement des surfaces des pépinières créant des micro-milieux favorables au ravageur,
- les fumures trop azotées qui prédisposent à l'attaque de Tetranychus sp. et autres acariens,
- certaines interventions chimiques contre les insectes sans action ou insuffisamment efficaces vis-à-vis des tétranyques (les esters phosphoriques tout particulièrement) et détruisant les prédateurs des acariens.

Tenant compte de ces remarques, il est conseillé de traiter avec des produits ne favorisant pas le développement des populations et peu nuisibles aux prédateurs.

A cet effet, utiliser des produits acaricides spécifiques, dès le printemps (destruction des oeufs d'hiver) et en été (destruction des oeufs et larves d'été), après s'être assuré qu'ils ne sont pas phytotoxiques pour les essences à protéger.

De toute façon, il est recommandé d'intervenir avant que la population à éliminer ne soit trop élevée, donc dès l'apparition des premières pontes et larves.

Par ailleurs, prendre soin d'alterner les produits afin d'éviter de créer des souches résistant à certaines matières actives (par exemple, à un ester phosphorique pourrait succéder un composé halogéné : pour bien faire, se référer à la liste des produits homologués en votre possession).

J. GENNATAS
Ingénieur d'Agronomie

350

LES TETRANIQUES DES ARBRES FRUITIERS ET ORNEMENTAUX

Bien que minuscules, mais pour la plupart visible à la loupe, les acariens sont susceptibles d'occasionner des dégâts notables sur de nombreuses essences ligneuses et herbacées, qu'elles soient fruitières ou ornementales, de serre ou de plein-air. Il ne sera question dans cette note que des tétranyques qui constituent le groupe le plus dangereux.

Improprement appelées "araignées rouges" ou "araignées jaunes", les tétranyques se distinguent essentiellement des insectes par :

- l'absence d'ailes et d'antennes
- la fusion de la tête et du thorax
- la présence à l'état adulte de 4 paires de pattes (alors que les insectes n'ont que 3 paires de pattes)
- des pièces buccales formées de "chélicères" ou "pinces mandibulaires".

BIOLOGIE SUCCINCTE DE CES ACARIENS ET DEGATS OCCASIONNES

Les oeufs, pour la plupart sphériques ou ovoïdes, présents à la face inférieure des feuilles, soit en été (oeufs d'été), soit en hiver (oeufs d'hiver) - ponctuations jaunes, rouges ou brunes, visibles à la loupe - donnent naissance à de petites larves munies de 3 paires de pattes ; peu de temps après, à la suite de mues successives, le stade adulte est atteint.

Si les adultes se reproduisent de façon ovipare, il peut arriver aussi qu'ils se multiplient par parthénogénèse, c'est-à-dire sans fécondation.

Le taux de fécondité extrêmement élevé des acariens, ainsi que leur possibilité de se multiplier par parthénogénèse, leur donnent un pouvoir de prolifération fantastique. Les larves et les adultes se nourrissent par piqûres du suc contenu dans les cellules végétales ; sous l'effet de ces innombrables "ponctions", les feuilles jaunissent ou prennent une teinte bronzée ou plombée, puis tombent, entraînant alors un retard de croissance des sujets atteints.

Les conditions climatiques favorables à la pullulation des tétranyques sont :

- une température assez élevée (égale ou supérieure à 23° C)
- une humidité relative inférieure à 50 %

En année humide et fraîche, les pullulations de ces ravageurs sont retardées.

L'hivernation se fait au stade oeuf ou adulte suivant l'espèce. Par exemple, Tetranychus urticae recherche à partir de la fin de l'été un abri pour passer l'hiver sous forme adulte, tandis que l'acarien des conifères, Paratetranychus unungis, ou l'araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi) hivernent à l'état d'oeufs rouges. Dans l'un comme dans l'autre cas, les traitements de lutte conseillés sont cependant identiques.

.../...

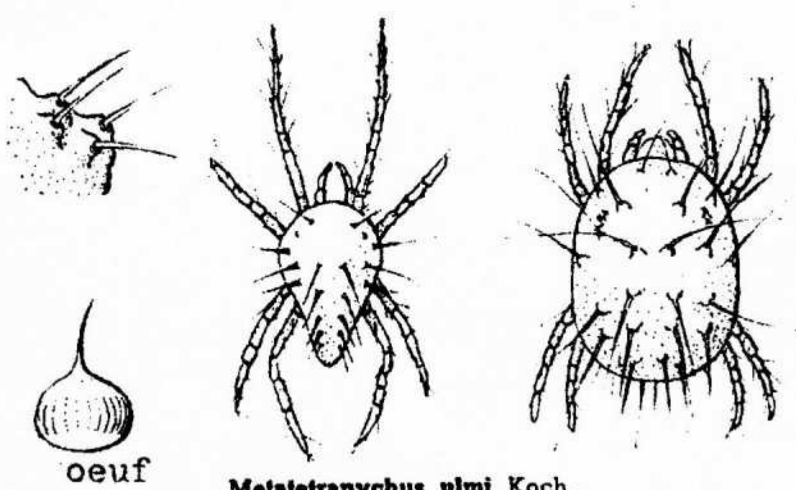

Metatetranychus ulmi Koch.
A gauche : **mâle.** A droite : **femelle.**

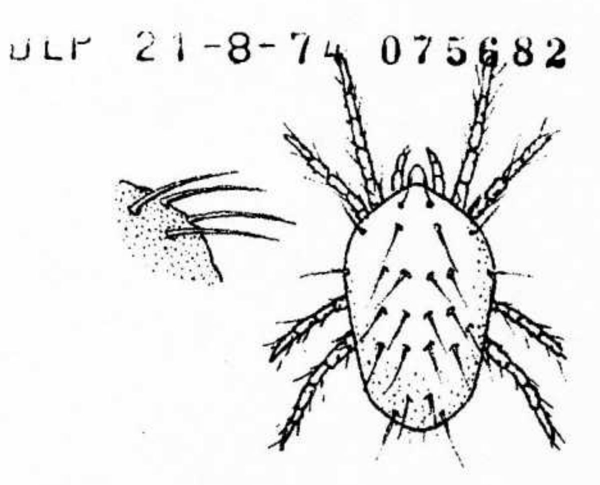

Tetranychus viennensis Zacher.

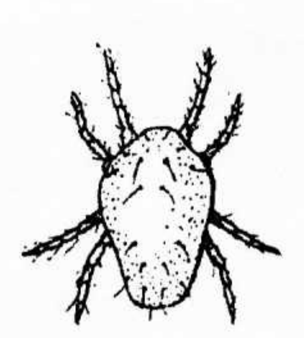

Tydeus sp.

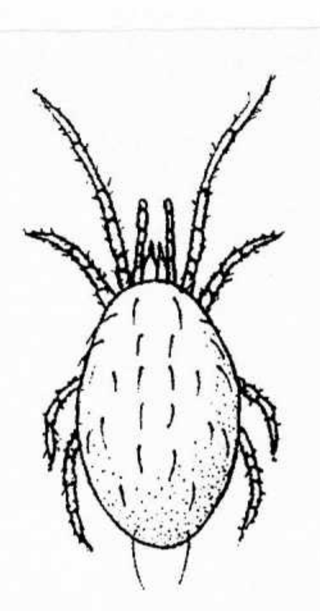

Typhlodromus sp.

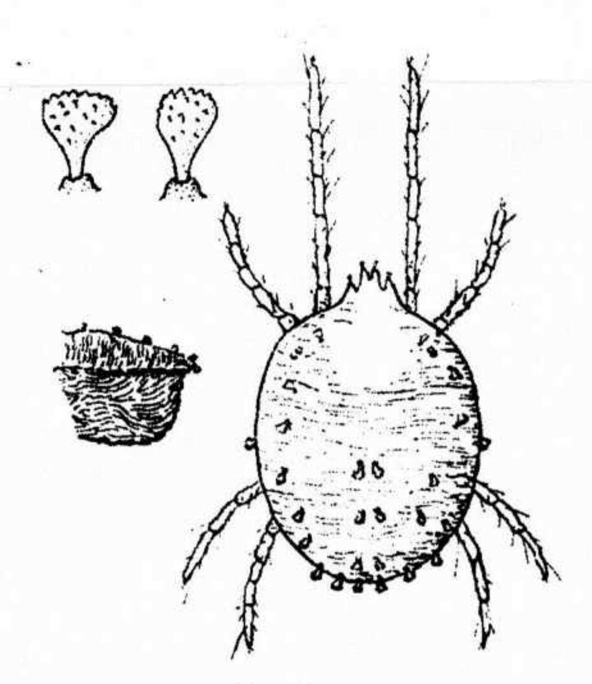

Bryobia sp.

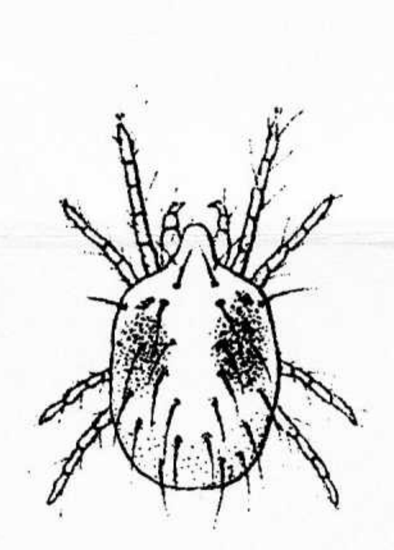

Tetranychus urticae Koch.

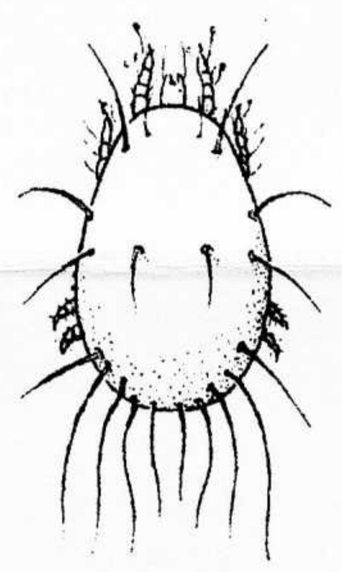

Tyroglyphus
ou **Rhizoglyphus.**

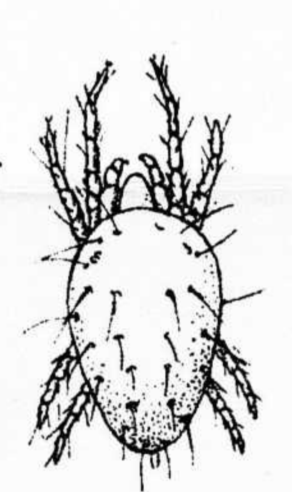

Eotetranychus carpini
Oudemans.

QUELQUES EXEMPLES D'ACARIENS

NUISIBLES EN PEPINIERES FRUITIERES ET D'ORNEMENT

(Schéma : G. MATHYS et Y. TENCALLE)

351

A. PE. C. I. T. A.
1, rue du Cardinal Mercier
75009 PARIS
Tél : 874 93 25

[redacted]

OFFRES D'EMPLOI

Il est rappelé que les Cadres intéressés par les offres suivantes doivent prendre contact avec l'A. P. E. C. I. T. A. ou demander un dossier de candidature à remplir s'ils ne sont pas déjà enregistrés à l'Association.

Ce sont les services de l'A. P. E. C. I. T. A. qui, après sélection en fonction des précisions fournies par l'Employeur, comme par le Candidat, adresseront éventuellement à ce dernier les coordonnées des offres qui l'intéressent.

EXPLOITATION

CULTURE-ELEVAGE

Deuxième Groupe

36719 Rhône-Alpes — Responsable élevage de lapins SM/50 - 600 mères, 400 lapereaux semaine. Formation Rambouillet souhaitée. 2000 + intéressement à voir.

ARBORICULTURE-HORTICULTURE-VITICULTURE-SYLVICULTURE

Premier Groupe

36746 Aquitaine — Responsable de pépinières 30/45 : culture, préparation des commandes, éventuellement commercial. Bonne formation. 3000/3500 - 6 mois d'essai.

Deuxième Groupe

36725 Rhône-Alpes — Chef de culture : travaux et traitements vigne et élevage. 2200 bas. logement 4 pièces, jardin, potager.

36729 R. P. — Chef de chantier 25/30 : entretien espaces verts. Etablissement d'un planning, prévisions, organisation du travail. Dipl. BEPAH, BTAH, avoir été conducteur de travaux. Salaire à débattre.

Troisième Groupe

36707 Normandie — Chef d'équipe pépinière. SM/- avec 1 ou 2 ans de pratique. Salaire à débattre.

VULGARISATION-DEVELOPPEMENT

CHAMBRES D'AGRICULTURE

36700 Centre — Animateur syndical en milieu rural. Originaire du milieu agricole et ayant une bonne expérience du métier d'agriculteur. Salaire à débattre.

36739 Normandie — Agent technique pour établissement d'élevage. Formation assurée pour contrôle laitier et conduite de troupeaux.

CONSEILLERS POLYVALENTS

36703 Picardie — Conseiller 25/35 ou plus. Animation de deux groupes d'agriculteurs céréaliers (surfaces moyennes 200 ha). Dipl. minimum BTS, notions sérieuses en gestion et droit, fiscalité (orientation sur des sujets non techniques). Salaire à débattre .

352

36744 36745	Bretagne	Conseillers - Vulgarisation de techniques agricoles, animation de groupes responsables. Dipl. niveau Ing. Expérience souhaitée. Convention collective.

CONSEILLERS SPECIALISES

36689	Charentes-Poitou	Conseiller de gestion. SM/- pour début septembre. Dipl. BTS (TAGE si possible). V. L. Grille.
36740	Charentes-Poitou	Conseiller agricole technicien expérimentateur 23/25. Responsable du programme expérimental des productions végétales, coordination des essais, réalisation d'une synthèse départementale des essais. Dipl. BTS production végétale, aptitude au travail en équipe. Convention collective.

TECHNICO-COMMERCIAL

36690	Charentes-Poitou	Agent SM/50 produits de meunerie. Dipl. BEPA, BTS,impératif : originaire de la région. Expérimenté ayant attirance pour carrière commerciale. Rémunération en fonction de l'expérience.
36696 36697	Provence	Collaborateurs SM/28. Developper implantation firme produits phytosanitaires. Dipl. BTS ayant facultés d'adaptation. 2000/13e mois 1 ère année puis intéressement sur C. A. soit environ 3000/3500.
36709 36710	R. P.	Vendeurs responsables de points de vente (jeunes) produits et matériels horti. Assistance et conseils à la clientèle. Formation horti. et commerciale. Bonne présentation. Salaire à débattre
36716	Champagne	Agent 25/40. Promotion-vente semences de betteraves. Contacts avec sucreries, coopératives, producteurs. Dipl. BTA, BTSA ou niveau. Connaissances de la psychologie du monde rural et origine de la région souhaitable. 3000/3500.
36723 36724	Divers départ. Sud-Est Rhône-Alpes	Agents 25/- Commercialisation motoculteurs : visite mairies et industriels. Dipl. BTA ou niveau. 1400, 1500 après 6 mois. 1600 après 1 an + 2% commission. Voiture fournie.
36726	Provence	Vendeur en culture 28/45 marié. Prospection clientèle culture pour vente engrais et produits phytosanitaires. Etudes secondaires de base et qualités commerciales. Fixe faible mais garantie % sur ventes.
36728	Rhône-Alpes	Attaché 25/35. Lancement de nouveaux produits pour l'agriculture; clientèle : coopératives et négociants; service après vente. Dipl. Bac. ou équivalent BTS ou Ing. Gestion d'un territoire de vente. Connaissance de l'anglais appréciée. Posséder voiture. Rémunération selon aptitude et expérience. Prime fin d'année.
36748	Pays de la Loire	Technico-commercial porcs pour entreprise fabrication d'aliments du bétail : développer et promouvoir les activités du service "porcs". Dipl. niv. BTA, BTS, sens commercial certain.

COOPERATIVES

36684 36686	Aquitaine	Agents techniques SM/- pour coop. dépots, approvisionnement. Dipl. BTA, BTAO éventuellement BEPA, originaire Centre-Ouest, Sud-Ouest. V. L. ,ayant expérience de la fonction.

36687 36688	Aquitaine	Techniciens adjoints SM/- Gérants de dépôts. Dipl. BTS - V. L. Salaire à débattre.
36691	Aquitaine	Conseiller technique SM/- Coop. forestière - conseiller assistant à la gestion de propriétés forestières. Dipl. ENITA ou ENSA. Débutant. V.L. - Salaire à débattre.
36708	Champagne	Technico-commercial porcs 23/35. Vente aliments, surveillance technique des éleveurs, responsable du secteur porc, de la sélection jusqu'avant l'abattage. Dipl. BTS ou niveau. Pratique de la fonction et connaissance appréciée construction et bâtiments. Voiture souhaitée. 2000/2500 13 e mois + prime mensuelle de production (100 mois).
36717	Centre	Chef de production et fabrication usine d'aliments du bétail; responsable fabrication et commercialisation. Dipl. ESA débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. 2500/3000- 13 e mois.
36718	Centre	Directeur d'abattoir de volailles 35/45 6000 T. an. Toute la gestion (commerciale, financière, administrative, technique). Candidat expérimenté. Salaire à débattre sur base 70/80.000 An.
36730	Midi-Pyrénées	Directeur 28/35. Productions animales prédominance ovins. Dipl. ENSA, ESA + expérience professionnelle 5 ans. Pratique de la gestion d'entreprise, formation de zootechnicien. 3500/4000.
36731	Midi-Pyrénées	Secrétaire technique, adjoint de direction 30/40 pour groupement d'arboriculteurs-exportateurs. Problèmes de l'administration, de la gestion et ceux d'une usine de transformation. Formation supérieure, expérimenté. Salaire à débattre.
36743	R. P.	Technicien élevage expérimentateur. Possibilité de spécialisation ultérieure. Dipl. BTA ou niveau. Avoir goût prononcé pour la pratique de l'élevage. 15/1800 selon niveau. 13 e mois.

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

36704	R. P.	Adjoint technique 30/40. Responsable atelier fabrication et traitement graines de semences 7 à 9 mois par an - ateliers mécanisés - en outre tâches administratives (stocks, calcul des P.R., liaison avec laboratoire). Dipl. ENSA, ESA, BTSA ou autodidacte confirmé et expérience de la fonction. 5000 base de discussion.

CREDIT AGRICOLE

36733 36734	Bourgogne	Prospecteurs confirmés : connaissance des produits et services du Crédit Agricole. N° C.R. 74-141
36735	Normandie	Animateur cours et sessions : gestion du budget de formation. Bonnes connaissances générales et bonne formation professionnelle CAP crédit agricole, expérience comptable et bancaire. N° C.R. 74-142
36736	Rhône-Alpes	Animateur commercial ayant bonne formation générale et connaissance du crédit agricole. N° C.R. 74-143

ADMINISTRATION

36713	R. P.	Dessinateur espaces verts pour mairie urbaine. Grille.

36712 R. P. Contremaître, pour mairie urbaine, horticole spécialisé en installations sportives pour l'encadrement du personnel des stades et terrains de sports. Grille.

36714 R. P. Chefs d'équipe espaces verts pour mairie urbaine. Grille.
36715

36720 Rhône-Alpes Adjoint technique spécialiste espaces verts pour mairie urbaine. Recrutement concours sur titres et références ou mutation. Salaire à débattre.

ENSEIGNEMENT

36692 Charentes-Poitou Maitre auxiliaire SM/- ou en attente - sur poste PTA. Enseignement en classe de BAA et apprentissage. Dipl. BTS (. P. A.) éventuellement BTA. 1300/1400.

36693 Charentes-Poitou Moniteurs SM/- Maisons familiales. Dipl. BTA ou BTS 1400/-.
36695

36698 Bretagne Enseignant machinisme agricole pour institut rural. Dipl. BTA ou équivalent. Expérience et formation pratique. Salaire à débattre

36727 Provence Moniteur d'encadrement section agricole SM/40. Encadrement 10/12 adultes déficients intellectuels (cultures maraîchères, petit élevage volailles, lapins, porcs). Formation : équivalence CAP exigée. 1628/ prime 7, 5 % salaire brut.

36737 Centre Moniteur SM/ 21/27 - Classes de BEPA. Dipl. BTH, BTSH sous option pépinière. CCTAR op. pépinière. 1500/1800 départ, logement 2 pièces, nourri si célibataire.

36741 Centre Professeur cycle court. Préparation au BEPA. Dipl. Bac. + DUES ou DUEL ou BTSA. Célibataire logé, nourriture possible. Convention collective.

36742 Centre Surveillant-célibataire - sportif et expérimenté pour surveillance internat 80 garçons (dortoirs, repas, études et 8 heures gymnastique).

LABORATOIRE-RECHERCHE-EXPERIMENTATION

36711 Paris Technicien station expérimentale : essais sur graines oléagineuses, agronomiques et protection des cultures; fonctions administratives et financières. Dipl. niv. BTS, possibilité de participer à des stages de perfectionnement.

36738 R. P. Technicien amélioration des plantes (H ou F.). SM/- Dipl. BTS productionsvégétalesou I U T ou équivalent. Sera formé, mais doit être spécialisé en productions végétales. Période d'essai 1800 Aucune réponse ne sera donnée avant le 15/20 septembre.

36747 Aquitaine Peseur SM/30 pour syndicat de contrôle des performances d'animaux de boucherie et d'élevage. Pesées et identifications, conseils sommaires aux éleveurs, enregistrement et détermination des résultats. Dipl. : niv. BEA ou BATA. BTA, BTHO. Grille. C.A.

ETUDES DIVERSES-ENQUETES-PROJETS

36732 Sud-Est de Paris Métreur pour entreprise espaces verts- 35/- Expérience, bonne présentation et élocution.